

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
du MERCREDI 11 JANVIER 2017

**ETAIENT PRESENTS** : Gérard BRODIN, Joëlle GENEST, Alain MANCEAU, Gérard BRIDIER, Christine LE BRIS, Robert BERNARD, Antoine CHERPY, Raphaël DENIS, Isabelle HEURTEBIZE, Françoise HUBERT, Dominique FEVRIER, Mickaël DUPUIS.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : Mmes BOURGOUIN, LEBLANC, GAUTHIER.

**SECRETAIRE de SEANCE** : Alain MANCEAU.

Après lecture du compte-rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour est abordé.

ORDRE du JOUR

- CHAUFFERIE DE L'ÉCOLE / CONSULTATION DES ENTREPRISES
- AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG / DEMANDE D'AIDES au TITRE DES AMENDES DE POLICE
- DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENTALE AU TITRE DES CONTRATS DE TERRITOIRE - VOLET COMMUNAL - POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG
- QUESTIONS DIVERSES

## **CHAUFFERIE DE L'ÉCOLE / CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Après l'analyse des offres, en partenariat avec la SCIC Bois Bocage Energie, M. le Maire donne le résultat de la consultation des entreprises relative à la fourniture et la mise en place d'une chaufferie bois déchiqueté et réseaux de chaleur dont construction de la chaufferie pour chauffer l'école, la cantine, la mairie, la salle des associations de St-GEORGES-BUTTAVENT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer les marchés publics suivants :

### **Lot 1 : Terrassements et tranchées**

Entreprise retenue : RIDEREAU TP - La Fosse - 53100 St-GEORGES-BUTTAVENT

Montant du marché : 9 671,20 € HT - 11 605,44 € TTC

### **Lot 2 : Maçonnerie d'une chaufferie à bois**

Entreprise retenue : BOITTIN Hubert - Le Bas Guinefolle - 53100 St-GEORGES-BUTTAVENT

Montant du marché : 12 270,01€ HT - 14 724,01€ TTC

### **Lot 3 : Charpente/couverture**

Entreprise retenue : Gaétan MANCEAU - 24 Rue de Fontaine-Daniel - 53100 St-GEORGES-BUTTAVENT

Montant du marché : 8 207,75 € HT - 9 849,30 € TTC

### **Lot 4 : Fourniture et pose d'une chaudière bois déchiqueté et réseaux de chaleur**

Entreprise retenue : SARL DOUILLET Julien - 1 Chemin des Petites Fontaines - 53120 GORRON

Montant du marché : 71 082,96€ HT soit 85 299,55€ TTC

### **Lot 5 : Fourniture et pose d'une porte coupe-feu, de grilles de ventilation, de gaine de remplissage**

Entreprise retenue : M. RIGOUIN Philippe - ZA de la Cordrie - 53100 ST-BAUELLE

Montant du marché : 3 968,60 € HT - 4 762,32 € TTC

## **AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG / DEMANDE D'AIDES au TITRE DES AMENDES DE POLICE**

Monsieur le Maire indique que le projet d'aménagement du centre-bourg de St-GEORGES-BUTTAVENT sur les RD 5 et 249, visant à améliorer la sécurité et favoriser l'accessibilité de la voirie pourrait prétendre à une aide du Conseil Départemental au titre des amendes de police.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de SOLLICITER une subvention du Conseil Départemental de 10 000 € au titre de l'aide du produit des amendes de police en matière de sécurité et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENTALE AU TITRE DES CONTRATS DE TERRITOIRE - VOLET COMMUNAL - POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place par le Département des « contrats de territoire » sur la période 2016-2021. Une enveloppe d'un million d'euros par an est prévue pour les communes de moins de 10 000 habitants. Cette enveloppe communale est répartie au prorata de la population DGF 2015 et de l'inverse du potentiel financier par habitant 2015 de façon à compenser les écarts de richesse fiscale.

La dotation pour la commune est de **32 812 €** et librement affectée à **3 projets au plus d'investissements communaux**. Le Département interviendra au taux maximum de 50 % HT, toutes subventions départementales confondues.

Au regard de ces éléments, je vous propose d'étudier l'affectation de notre dotation au projet suivant :

**1 - Description détaillée du projet** : Travaux d'aménagement du centre-bourg sur les RD 5 et 249, visant à améliorer la sécurité et favoriser l'accessibilité de la voirie : améliorer la sécurité des différents usagers, rendre accessibles les commerces, redonner du caractère au centre-bourg.

- Création de rampes d'accès pour les deux commerces
- Création d'un stationnement handicapé
- Création d'un plateau pour faire ralentir les automobilistes

## **2 - Calendrier prévisionnel du projet**

Réalisation de l'avant-projet : juin 2016 - février 2017

Consultation des entreprises : mars- avril 2017

Travaux : mai - septembre 2017

## **3 - Estimation détaillée du projet : 133 332€ HT**

DEPENSES	TOTAL HT
Etudes Missions	6 200,00 €
Lot 1 : Terrassement / Voirie / eaux pluviales	104 392,00 €
Lot 2 : Réfection du réseau d'eau potable	22 740,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>133 332,00 €</b>

TOTAL HT 133 332,00 €

TVA (1,20%) 26 664,40 €

TOTAL TTC 159 998,40 €

## **4 - Plan de financement prévisionnel**

RECETTES HT	TOTAL HT
Département (contrat de territoire)	32 812,00 €
DETR	36 664,00 €
Amendes de police / Département	10 000,00 €
Aide pour la rénovation du réseau d'eau	4 548,00 €
Fonds propres de la Commune	49 308,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>133 332,00 €</b>

L'opération proposée étant cohérente avec les schémas départementaux ainsi qu'avec le contrat de territoire de Mayenne Communauté, je vous propose de le retenir dans le cadre de notre dotation « contrat de territoire - volet communal ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve le projet et retient le calendrier des travaux,
- approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département, au titre des contrats de territoire - volet communal, d'un montant de **32 812 €**,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur la Maire rappelle que des réunions d'information se tiendront à 20h00 : Lundi 30 janvier à FONTAINE-DANIEL - Mercredi 1<sup>er</sup> février à la CHAPELLE-AU-GRAIN et le Vendredi 3 février à St-GEORGES-BUTTAVENT.
- Les Conseillers prennent connaissance de la nouvelle proposition d'extension de la salle de Guinefolle. Le projet n'est pas intégré à la salle existante, la cuisine est trop éloignée de la salle, les sanitaires trop grands. En conséquence, ces remarques vont être communiquées au CAUE afin qu'un nouvel avant-projet soit établi.
- La commission voirie se réunira le 21 janvier 2017 à 9h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée .